

Publié le 21 septembre 2021

## Course de Fonds pour tenir la cadence à La Réunion

Sur un territoire réunionnais particulièrement soumis à la pression de l'urbanisation et à la spéculation foncière, la SEDRE (Société d'équipement de La Réunion) affiche deux dossiers lauréats au Fonds Fiches que ce soutien va permettre d'exécuter plus rapidement, en parfaite harmonie avec les équilibres locaux.



L'urbaniste Marcel Belliot le résumait en 2002 : « **Faire de la ville, c'est d'abord fabriquer du foncier. Ou, au moins, le transformer** » (« Vive le lotissement ! » - Études foncières n° 100 - novembre - décembre 2002). Mais le « tour » est compliqué, plus encore dans les Outre-mer aux périmètres limités et à l'urbanisation galopante. **La Réunion n'échappe pas au constat, avec un étalement urbain qui fragilise la biodiversité** autant qu'il phagocyte les terres agricoles. Alors que le réemploi des friches s'y impose donc comme une clé majeure d'orchestration urbaine, deux programmes interprétant cette partition vont profiter du Fonds Fiches, sous la baguette de la [SEDRE](#).

## Un pôle de formation prend forme

Ainsi, à quelques minutes du Port centre-ville, où s'étalent en déshérence plus de cinq hectares pollués au plomb, s'élèvera bientôt un des plus grands campus de l'île rassemblant des écoles de formation et d'enseignement supérieur, **80 logements étudiants, des start-up**, ainsi que des commerces et services de proximité. « Sur ce projet particulièrement structurant, la subvention du Fonds national – 200 000 euros – absorbera pour partie le coût du foncier qui a récemment flambé, dépassant d'un million d'euros la somme initialement budgétée » se réjouit Sandra Payet, chargée de ladite opération « ZAC Triangle de l'Oasis » au sein de la Sem d'aménagement.

## Un jeu décalé dans le temps

À une dizaine de kilomètres de là, **la ville de Saint-Paul a également décroché le soutien de l'État** au profit d'un projet d'aménagement transitoire, lui-même enchâssé dans une stratégie plus vaste de reconquête du front de mer. « Libérée par le déplacement de deux écoles, cette emprise de 10 000 m<sup>2</sup> permettra d'engager une réflexion sur **la relocalisation du marché forain** historique et du marché couvert du centre-ville, le temps de leur rénovation respective. Et une fois ces travaux achevés, seront alors réalisés, sur ce même terrain, des commerces et logements valorisant la façade littorale » explique **Frédéric Bouquillard, chef de secteur Aménagement à la SEDRE.**

Sans être décisive dans une opération de si longue haleine, **l'intervention du Fonds Friches est là encore « tombée à point nommé »**, notamment pour engager au plus vite une partie des études de recyclage de ce foncier. Des études qui conduiront peut-être à présenter une nouvelle candidature au Fonds, les grands mouvements se jouant toujours en plusieurs temps.